

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Bassin versant du ru de Nesles

Compte-rendu n°2 de la réunion du 20 juillet 2017

<ul style="list-style-type: none"> Lieu : 	Site du bassin n°1 à 9h30
<ul style="list-style-type: none"> Maître d'ouvrage (MO) : 	
Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER: 03.23.83.19.69	
<ul style="list-style-type: none"> Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO): 	<ul style="list-style-type: none"> Maître d'œuvre (MOE)
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 union-des-syndicats@griv.fr	Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdanel@ecaa02.fr
<ul style="list-style-type: none"> Contrôleur extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Coordonnateur SPS
RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
<ul style="list-style-type: none"> Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations
RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 direction@rvm-travauxpublics.com	PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 thierry@prat-paysages.fr

PROCHAINE REUNION LE 27 JUILLET 2017 A 9H30 SUR SITE – BASSIN N°1

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne	✓			✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr		✓		✓
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire		✓		✓
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Déléguée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
KRABAL Jacques	Maire de Château Thierry				
DUCLOUX Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry				
ROBIN Elisa	Déléguée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuis) 06.30.52.43.87 – solenn.piot@valagglo.fr		✓		✓
Maire Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuis 06.60.08.56.83 – cedric.maire@saur.com		✓		✓
DE TIMMERMAN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS		✓		✓
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur				
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – jean-paul.angers@civc.fr				✓
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - ifaramus@aisne.fr				✓
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - Anne.SIRON@hautsdefrance.fr				✓
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- labourel.sabine@aesn.fr				✓
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr				✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry benedicte.greff@carct.fr				
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – earl.simon-legrand@wanadoo.fr 06.82.95.84.19	✓			✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne hpouzet@sgv-champagne.fr				
LOISEAU Reynald	Responsable d'exploitation viticole MHCS rloiseau@moethennessy.com – 06.07.35.04.92	✓			✓
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes plateaud@wanadoo.fr – 06.81.52.45.07	✓			✓
LERICHE François	Propriétaire Nesles francoisleriche@orange.fr				✓
SOLIVEAU Daniel					✓
M.TOUZE Denis	CD 02 - Voirie départementale dtouze@aisne.fr				
TASSAN Olivier	Directeur - RVM	✓			✓
Chany GUILLOT	Ingénieure QSE/Méthodes –RVM methodes@rvm-travauxpublics.com	✓			✓
José PRAGA	Chef de chantier – RVM rvm-secteursud@orange.fr	✓			✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages	✓			✓
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	✓			✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• **ADMINISTRATIF:**

- | <u>Document à transmettre :</u> | <u>EDITEUR > DESTINATAIRE</u> |
|---|---------------------------------------|
| - Coupe type pour convention Val d'Agglo (Dhuys)
(3 canalisation diam 300 mm PEHD avec enrobage en béton + dalle de protection d'épaisseur 20 cm sur la largeur d'emprise de la Dhuys et une longueur de 3 m + ouvrage d'entonnement et de décharge en enrochement percolé et maintien de l'ouvrage existant du chemin d'Etampes avec réalisation d'un reprofilage pour guidage des eaux en rive ou en axe) | (RVM > MOE) – Urgent ++ |
| - Tableau récapitulatif des DICT faites par les entreprises | (RVM / PRAT > MOE) |
| - Planning des travaux | (RVM / PRAT > MOE) – Urgent |
| - Phasage des travaux montrant la destination des déblais et la réalisation des remblais | (RVM > MOE) – Urgent |
| - Demande des arrêtés de circulation
Urgent
(Copie à produire au AMO/MO et MOE) | (RVM > Nesles / CD02) - |
| - Altimétrie du dessus de la voûte de la Dhuys au droit des ouvrages de franchissements n° 171 et 172 | (Val d'agglo >AMO/MOE) |
| - Détail des ouvrages de vidanges des bassins (accès pour manœuvre des vannes) | (RVM > MOE) |
| - Demande d'autorisation d'ébrancher les arbres et arbustes à proximité du bassin n°2
(AMO >propriétaires concernés) | |

Document reçu :

• **TRAVAUX:**

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises du bassin n°1 (fin de travaux le 13/07)
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Points particuliers :

- Signalisation des travaux interne au massif viticole à mettre en place dès le 17 juillet (**lot 1**).
- Rappel :** La pose d'une signalisation de chantier de type « routé barrée » est à faire sur l'emprise de la Dhuis au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuis.
- Les terres issues du décapage feront l'objet **d'une éventuelle évacuation uniquement en cas de surplus après réemploi pour les besoins des travaux.**
- L'entreprise procédera au tri des matériaux lors de la réalisation des déblais des bassins. Les limons seront à réemployer en remblai et l'ensemble des autres matériaux évacués.
- Visite sur le bornage du terrain n°2 : le plan de bornage est à transmettre aux entreprises.

Exécutions des travaux :

- Position des clôtures sur le bassin : est validée ce jour l'implantation des clôtures en crêtes de talus côté champs / forêt) et pose du portail en perpendiculaire de la rampe d'accès,
- Grille sur ouvrage dégrilleur : validation des grilles vues sur les autres sites – modèle MEISER 400 Kn.



- Enrochements en grès extrait du bassin n°1 : réemploi pour la réalisation des rampes en enrochements bétonnés sous réserve de lavage à haute pression avant mise en place du béton de scellement.
- **Visite sur les ouvrages 147, 159, 114 et 214**



Le dépierreur n°214 est déplacé au point bas de la voirie en béton n°159 pour éviter d'avoir une sortie de canalisation dans l'axe de la voirie en béton.

La canalisation de sortie du dépierreur sera raccordée directement au fossé à redents n°147.

M. Loiseau (MOET) évacuera les gravats pouvant gêner la réalisation du fossé à redents.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Ouvrages 133, 176, 114, 115, 128, 126, 170 et 158 – chemins reprofilé en V spécifiques avec revêtement en enrobés :**



Est acté une modification des revêtements pour les chemins N°115, 114, 170, 126 et 128 par emploi d’une GNT 0/31,5 en lieu et place d’enrobés et une modification de la forme en V en dévers unique vers les coteaux amont.

Les chemins N° 133 et 176 gardent leurs revêtements en enrobés avec l’ajout d’une bordure de type A2 en rive côté coteau viticole. Cela permet d’éviter le décollement du revêtement sous l’effet de fortes précipitations (cas vu sur d’autres coteaux viticoles ayant fait l’objet d’une visite).

- **Ouvrages dépierrEURS 204 et 205 :**



Visites du site lors de la prochaine réunion pour voir les possibilités de rejets des deux ouvrages dans un fossé existant le long de la voirie en béton projetée plutôt qu’un rejet en axe de voirie comme prévue dans le projet.

- **Bassin n°1 :**



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l’érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l’Agence de l’Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l’Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Ouvrage de vidange des bassins 1 et 2 :**

Est acté le modèle des ouvrages vus sur d'autres sites identiques à celui prévu au marché mais avec l'ajout de planches supplémentaires ajourées permettant de retenir les objets flottants avant passage dans l'orifice calibré de limitation débit.



Ouverture de 3 cm pour passage de l'eau et blocage des flottants

Planche reposant sur le fond de l'ouvrage

Ce type d'ouvrage sera intégré dans les digues et sera mis en sécurité pour l'accès du personnel devant manipuler la vanne de fermeture de l'exutoire. **Plan de détail à fournir par l'entreprise pour visa.**

- Visite sur les ouvrages 152-140 et 142-143 -fossés trapézoïdaux à redents, la dépose de 2 rangs de vignes sera nécessaire pour la réalisation des ouvrages.

Pour le n°140, la dépose se fera au niveau d'une pointe par 1 rang et quelques pieds puis 2 rangs. Au démarrage du fossé, création d'une nouvelle pointe pour décaler le démarrage du rang.

Planning prévisionnel du bassin n°1 – en attente du planning général RVM :

Lot n°1

- **Installation de chantier : le 17/07 sur le terrain communal d'Etampes à côté du Château d'eau – Fait le 20/07**
- **Décapage : les 17 et 18/07 - Fait**
- **Pose des canalisations (diam 300 en sortie + massif drainant et diam 500 en entrée) : 18, 19 et 20 /07 – en cours**
- **Déblaiement du bassin à compter du 21/07 pour 2 semaines puis terre végétale sur les talus**
- **Pose des ouvrages de protection hydrauliques et équipements du bassin du 31/07 au 11/08**

Lot n°2 :

- **Pose de la clôture et portail : à compter du 16/08 pour 1 semaine**
- **Engazonnement des talus : à compter du 21/08**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Plan général des aménagements



Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles
Maîtrise d'oeuvre partielle

CARTE DES AMENAGEMENTS
PROJET

Légende

- | | | | |
|-------------------------|--|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Reprise entrée au champ | Buse | Fossé | Ru de Nesles |
| Avaloir dépierrEUR | Caniveaux béton trapézoïdaux spécifiques | Fossé - installation grands redents | Ru de la Butte Blanche (intermittent) |
| Bassin de tamponnement | Chemin bétonné profilé | Fossé - installation petits redents | |
| | Chemin reprofilé V spécifique | Fossé à redent | |
| | Chemin reprofilé avec pente unique | Noue enherbée | |
| | Création de seuils enrochés | Renforcement du lit par empierrement | |

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Réunion sur site le jeudi 27 à 9h30 pour l'avancée des travaux du bassin n°1



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

